

# LES HABITANTS DE PLAINE COMMUNE S'ADRESSENT A LEURS ELUS

## Priorités à l'environnement et à la santé pour notre territoire, au développement économique profitable à la population

La Seine-Saint-Denis, et notamment Plaine Commune, est un territoire particulièrement convoité par les promoteurs et spéculateurs depuis plus de vingt ans : grands projets urbains, nouveaux chantiers de transport du Grand Paris Express, Jeux Olympiques de 2024 et leurs infrastructures.

C'est aussi le territoire où les habitants ont été le plus durement touchés par la pandémie et le confinement, du fait des mauvaises conditions de leur logement, de la grande promiscuité due au surpeuplement, de l'exposition au virus liée à la continuation des emplois indispensables au maintien de la vie quotidienne. La pauvreté du territoire et les inégalités se sont aggravées avec la crise sanitaire et la crise économique qui en a découlé. Et pourtant c'est là que se sont exprimées sous toutes ses formes nombre d'actions de solidarités et d'initiatives collectives d'entraide. C'est là que les associations, les collectifs citoyens, les habitants eux-mêmes ont trouvé les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des plus démunis et maintenir les relations entre les gens, besoin vital de tout être humain.

La crise que nous avons vécue, et qui est très loin d'être surmontée, démontre déjà que les plans d'aménagement urbain et les coûts qui ont été prévus doivent être révisés. Ils doivent l'être aussi en fonction des risques environnementaux qu'ils représentent. Le réchauffement climatique n'est pas une vue de l'esprit, ni ses conséquences sur les conditions de santé des humains, de la faune, de la flore, du monde du vivant dans sa diversité.

Il est urgent de revoir les priorités des grands projets du territoire et de nos villes, ce qui implique une autre façon de penser et de concevoir nos espaces de vie, d'autres choix de société que ceux qu'on nous propose où tout n'est que marchandise et compétition, où la spéculation foncière domine, détruisant les milieux naturels et les ressources, accentuant encore plus les effets néfastes du réchauffement par la création de nouveaux îlots de chaleur.

Ce que nous voulons pour nous et nos familles c'est un territoire où nous pouvons vivre pleinement, où nous pouvons à la fois travailler, nous loger, respirer, apprendre, jardiner, nous exprimer, nous épanouir, être utiles et agir ensemble. Nous ne voulons pas de villes mangées par le béton, défoncées par les chantiers perpétuels et d'années à venir de nuisances, où on démolit pour reconstruire du logement qui ne sera pas destiné dans sa globalité aux habitants qui en ont le plus besoin. La maîtrise de l'aménagement du territoire est prioritaire pour que l'équilibre entre l'habitat, l'emploi et l'environnement soit rétabli.

Notre idée de « l'héritage » des JO serait de pouvoir construire des villes sur notre territoire qui répondent réellement aux besoins de leurs habitants, qui améliorent la qualité de vie et la justice sociale, dans une logique de coopération, de solidarité, de développement démocratique. Le PLUI de Plaine Commune et les Agendas 21, élaborés avec les habitants, posent ce besoin mais vont se retrouver rapidement mis en contradiction avec les orientations des Opérations d'intérêt national, les lois spécifiques comme la Loi olympique, les compétences de la Métropole du Grand Paris et de la Région, les directives du Préfet appliquant celles de l'Etat, qui font que nos élus perdent constamment la maîtrise de l'avenir.

Nous voulons autre chose pour notre territoire : avoir une vision globale des projets et des enjeux qu'ils posent et ne sont jamais exprimés, avoir notre mot à dire sur les décisions qui sont prises en dehors des soi-disant concertations, qui elles ne peuvent décemment pas se réduire à une ou deux enquêtes publiques par voie dématérialisée.

Nous sommes fermement décidés à mener les actions nécessaires pour affirmer les valeurs que nous défendons au titre de l'intérêt commun et non des intérêts privés. C'est dans cet esprit que dimanche dernier 5 juillet 2020, plusieurs collectifs citoyens et associations de lutte pour l'environnement ont commencé à créer des synergies pour que l'Aire des Vents du Parc Georges Valbon ne soit pas livrée à l'urbanisation.

Nous sommes décidés à continuer nos actions pour que les grands projets en cours puissent être rediscutés et revus à la baisse, pour faire de notre territoire un espace d'expérimentation verte qui préserve nos parcs et accroît nos espaces de respiration pour arriver au moins sur l'ensemble des villes à plus de 10 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

- Stop à la bétonisation de terres et d'espaces verts, stop aux déboisements : on ne touche pas au Parc Georges Valbon, bien départemental commun, ni à l'Aire des Vents, corridor écologique essentiel entre les parcs du département, terrain d'événements et de loisirs des habitants, pour y construire un Village des Médias qui deviendrait à terme une résidence de luxe. La population de Dugny augmentée de 40%, la municipalité se retrouverait en déficit d'équipements publics, un accroissement de fréquentation routière l'engorgerait. Cette densification urbaine produirait un nouvel îlot de chaleur, une qualité de l'air dégradée....
- Préservation de la faune et de Natura 2000 en relocalisant ailleurs que sur le Terrain des Essences les épreuves de tir des JO. Le Village des Médias mettrait en danger l'équilibre écologique du Parc Georges Valbon et le Vallon Ecologique.
- Retour sur l'histoire maraîchère de notre territoire en créant des espaces dédiés à l'agriculture urbaine, et se donner les moyens d'éduquer la population à l'environnement, aux techniques de jardinage et d'apprentissage des méthodes de la permaculture, au développement de conditions permettant une alimentation saine en circuits courts pour tous ; notamment pour les enfants des cantines de nos groupes scolaires. La crainte de l'autonomie et de l'approvisionnement alimentaires s'est posée pendant la pandémie. Nos villes doivent faire le bilan du foncier disponible maîtrisable par chaque municipalité pour développer tous les axes de production et d'économie sociale et solidaire autour de ces sujets vitaux désormais. L'Aire des Vents doit être développée dans ce sens.
- Réserve foncière et moratoire sur les projets immobiliers et la densification à outrance. Orienter dorénavant les choix d'aménagement et de développement en fonction des urgences, climatique et sanitaire. Plaine Commune a choisi depuis vingt ans l'implantation foncière et immobilière de plus de 430 hectares d'immobilier d'entreprise, soit 10% de son territoire, l'équivalent de la ville de Saint-Ouen. Il est urgent de stopper cette tertiarisation qui frôle la bulle immobilière et n'a permis aucun développement économique profitable à la population, le taux de chômage y étant le plus élevé du département avec une moyenne de 400 emplois créés par an pour une population de 430.000 habitants ! Les villes de Plaine Commune ont des densités allant au plus bas de 4.600 habitants au km<sup>2</sup> pour l'Ile-Saint-Denis, et au plus haut de toutes à plus de 15.000 habitants au km<sup>2</sup> pour Aubervilliers avec le triste record de 1,30 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant. Comment peut-on en arriver à cette situation, comment cela peut-il et doit-il s'arrêter ? Comment réparer ce déséquilibre et l'éviter dans d'autres villes ? Aubervilliers doit être considérée au sein de Plaine Commune et du Grand Paris en situation d'asphyxie !
- Afin de faciliter la vie des habitants de Plaine Commune tout en améliorant réellement la qualité de l'air et leur santé, création d'une ZFE écologique et solidaire relevant d'une véritable politique de la mobilité pour Plaine Commune : améliorer les transports publics, faire la promotion et des aménagements pour les mobilités actives, aider suffisamment aux changements de véhicules ou de motorisations, limiter la vitesse à 30 km/h en ville. Soutien à la revendication pour l'enfouissement de l'autoroute A1, qui est une bataille à mener envers l'Etat et la MGP qui préconisent une transformation en boulevard urbain, ce qui ne diminuera en rien les nuisances causées, et la révision du projet de modification du système d'échangeurs autoroutiers Pleyel et Porte de Paris.
- En ce qui concerne l'eau, nous la considérons comme un bien commun vital dont la gestion doit être au service de l'intérêt général. Depuis 1920 le SEDIF délègue la gestion de l'eau à la multinationale Véolia. Nous demandons aux 6 villes de Plaine Commune qui sont sorties du SEDIF de ne pas y retourner et proposons la création d'une régie publique de distribution de l'eau, gérée par un conseil d'administration composé d'élus, d'associations de consommateurs et de représentants du personnel. Nous demandons la tenue d'un débat public à Plaine Commune, avant toute décision du Conseil Territorial.

Le 16 juillet 2020

**Les signataires : Aubervilliers en Transition, Cahier Citoyen de Plaine Commune, Collectif Climat d'Aubervilliers, Collectif Lamaze, Collectif Citoyen « Notre Parc n'est pas à vendre », Collectif pour la défense et l'extension du Parc Georges Valbon à La Courneuve, Collectifs Eau Publique de Plaine Commune, Comité de Vigilance des JO , Comité des Usagers de la piscine Marville, Comité pour l'enfouissement de l'autoroute A1 – Jardins Ouvriers des Vertus (Fort d'Aubervilliers) – MNLE 93 – Pleyel à venir**